

Département d'EURE ET LOIR

Canton de CHATEAUDUN

MAIRIE
de
SAINT-CHRISTOPHE
28200

CONSEIL MUNICIPAL
15 décembre 2015

Présents : M. Jean-Yves BALLOUARD, M. Bernard SOLLET, Mme Caroline NEVEU, Mme Aline SOLLET, M. Bertrand ANCELIN, Mme Corinne LEGROUX, M. Jean-Pierre GUILLOTIN, Mme Nelly GUILLOTIN, M. David JOSEPH, M. Quentin NOC.

Absente : Mme Ornella DOURDAN

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET RESEAU EAU POTABLE

Le Maire informe que les travaux d'enfouissement des réseaux aériens pourraient être entrepris début 2016. Il rappelle qu'il avait été décidé de profiter de ces travaux pour effectuer la réfection du réseau eau potable sur la zone concernée. Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour ces travaux.

COMPTEURS STATION DE POMPAGE

Les compteurs situés à la station de pompage sont vétustes et doivent faire l'objet d'une vérification ou d'un changement. Dans le cadre d'un changement, il serait possible d'obtenir une subvention de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal décide de les remplacer et d'installer un compteur supplémentaire permettant de contrôler la partie du réseau en surpression.

MISE EN ŒUVRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET CRITERES D'EVALUATION

Le Maire rappelle que l'entretien professionnel annuel des agents est obligatoire en lieu et place de la notation à compter de cette année, selon des critères déterminés par l'assemblée délibérante pour procéder à l'évaluation de la valeur professionnelle de ces agents, en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées et de leur niveau de responsabilité. Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion, saisi pour avis, a émis un avis favorable sur ces critères.

Le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre ces critères.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE PEREQUATION

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention sur le fonds départemental de péréquation pour les travaux et acquisitions réalisés en 2015.